



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2014

RHÔNE-ALPES LYON



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



CATHERINE DI FOLCO
DÉLÉGUÉE INTERDÉPARTEMENTALE
RHÔNE-ALPES LYON

« ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS ÉVOLUTIONS TERRITORIALES PAR LA FORMATION ».

Déléguée interdépartementale du CNFPT Rhône-Alpes Lyon, depuis le 24 octobre, j'ai le plaisir de présenter le bilan d'activité 2014.

La délégation propose des formations adaptées aux missions de plus en plus complexes des agents territoriaux, qui répondent aux nouvelles attentes, souvent de plus en plus exigeantes, des acteurs locaux et du public. L'offre de formation est ainsi renforcée pour accompagner les évolutions des métiers territoriaux et développer les compétences du personnel.

Les grandes causes nationales issues du projet national de développement et déclinées en région sont exposées dans ce document : le développement durable, la prise en compte du handicap, la lutte contre l'illettrisme, le bien-être au travail.

L'établissement s'est investi sur le chantier des transformations territoriales en ouvrant des journées d'actualité, en produisant des stages sur le territoire au plus près des agents pour faciliter l'accès de tous à la formation. La délégation s'engage aussi fortement sur l'accompagnement des changements et des projets de territoire par la formation, parce que notre territoire est en pleine mutation et parce que la formation professionnelle constitue un outil de développement majeur pour notre avenir.

L'innovation et l'exploration de nouveaux modes pédagogiques permettent au CNFPT de consolider son expertise auprès des collectivités territoriales et montrent le dynamisme de l'équipe de Rhône-Alpes Lyon à l'écoute d'un service public territorial en mouvement.

L'année 2014 est aussi marquée par le renouvellement des membres du Conseil régional d'orientation. Ainsi, en ma qualité de déléguée de la délégation Rhône-Alpes Lyon, nouvellement élue, je souhaite poursuivre le travail engagé sous l'impulsion de la direction régionale et participer à la réflexion des projets engagés avec les collectivités territoriales et ses partenaires.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

NOMBRE DE STAGIAIRES FORMÉS

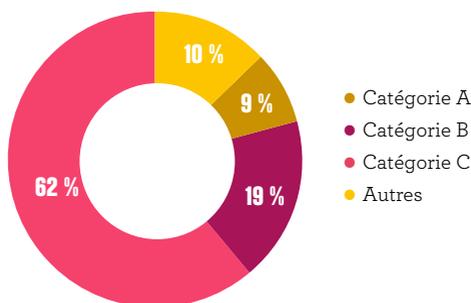
42 366

**STAGIAIRES PRÉSENTS EN 2014
+ 24 % PAR RAPPORT À 2008**

97 755 JOURS FORMATION STAGIAIRES

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'AGENTS

La délégation favorise l'accès à la formation pour tous : 60 608 jours formation stagiaires organisés pour les agents de catégorie C.



7 995

JOURNÉES FORMATION.

13 STAGIAIRES

PRÉSENTS EN MOYENNE PAR SESSION.

UN TAUX D'ABSENTÉISME

DE 9,4 %,

EN BAISSÉ PAR RAPPORT À 2013.

1 030 INTERVENANTS

dont **56 %** de fonctionnaires sont intervenus au **CNFPT RHÔNE-ALPES LYON**

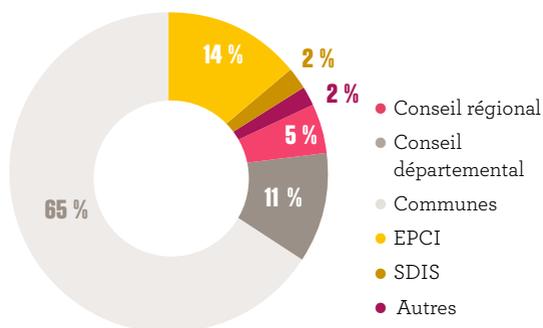
VALIDATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCE (VAE) DU DIPLÔME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (DEAP) : UNE PRÉPARATION EFFICACE.

55 % de réussite au premier passage devant le jury.

100 % de réussite au second passage.

Candidats	RÉSULTAT DÈS PREMIER JURY
9	5 ont obtenu une validation totale
3 candidats de la session 2013 ayant obtenu une validation partielle	3 ont obtenu leur diplôme

RÉPARTITION PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS (EN JOUR FORMATION STAGIAIRE)

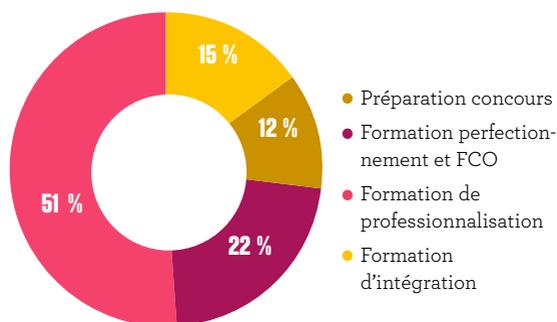


En 2014, l'effort de formation s'est réparti entre les différents types de collectivités territoriales, en fonction du nombre d'agents.

UNE HAUSSE DE **4 %** DES STAGES DE LA FILIÈRE TECHNIQUE :

43,7 % DES JOURNÉES FORMATION SONT CONSACRÉES AUX AGENTS DE LA FILIÈRE TECHNIQUE.

RÉPARTITION PAR TYPE DE FORMATION



97 755 jours formation stagiaires répartis par type de formation

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »

font le point sur les différents enjeux des collectivités territoriales.

La délégation Rhône-Alpes Lyon a organisé **43 jours** d'événementiels en 2014.

FORMATION DES AGENTS DE CATÉGORIE A DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

1 300 AGENTS de notre territoire ont participé à des formations dans les instituts.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

Le CNFPT délégation Rhône-Alpes Lyon s'engage auprès des collectivités territoriales en faveur des «Grandes causes» nationales.

PARTAGER UNE CULTURE COMMUNE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Engagé depuis 2006 dans une démarche d'appropriation du développement durable, Cap 3B (Syndicat mixte de développement du bassin de Bourg-en-Bresse) a identifié la nécessité de former au développement durable le personnel communal des différentes communes et intercommunalités de son territoire, afin de forger une culture identique et d'aider à la mise en place de pratiques éco-responsables.

Le partenariat entre l'antenne de l'Ain du CNFPT et Cap 3B a pour finalité de développer les compétences des agents des 62 collectivités territoriales du bassin de Bourg-en-Bresse autour de trois objectifs stratégiques :

- apporter une culture commune du développement durable et des enjeux climatiques aux agents,
- favoriser l'intégration du développement durable et des préoccupations « énergie-climat » dans l'activité professionnelle des agents,
- favoriser l'échange et le partage d'expériences entre les agents des différentes collectivités du territoire de Cap 3B.

Face à la difficulté d'attirer des agents sans obligation de présence sur des thématiques directement étiquetées « développement durable », la délégation a proposé aux établissements de décliner le développement durable dans des formations techniques opérationnelles sur des sujets en lien avec leurs métiers (entretien des locaux, achat public durable, gestion différenciée des espaces verts).

66 agents ont participé à **8,5 jours** de formation.

Ces formations permettent aussi le repérage de personnes plus sensibilisées aux questions de développement durable, qui peuvent constituer des relais entre le syndicat et les collectivités membres, et participer au Club développement durable.



ALINE QUENETTE

Chargée de mission Développement Durable et Plan Climat Énergie Territorial - Cap 3B

Pourquoi Cap 3B a choisi de développer un plan de formation territorialisé ?

Après trois années de collaboration annuelle avec le CNFPT, Cap 3B a choisi de développer un partenariat pluriannuel pour trois raisons principales :

- être plus efficace dans l'organisation au quotidien des formations grâce à la visibilité dans le temps et la communication commune,
- avoir une vision sur 3 ans des crédits alloués, et ainsi mieux organiser le plan de formation « développement durable »,

- disposer d'un nombre de jours de formation plus important afin de pouvoir former plus d'agents du territoire et proposer plusieurs formations de 2 à 3 jours. Cap 3B a ainsi pu passer de 6 à 12 jours alloués.

Que retirez-vous de cette expérience ?

Le partenariat a permis d'organiser des formations orientées autour du développement durable sur le territoire, rapprochant ainsi le lieu de formation des agents ciblés, mais également de réaliser des conférences courtes à destination des élus, afin de faire le lien entre dirigeants et agents.

ACCOMPAGNER UNE POLITIQUE HANDICAP SUR UN TERRITOIRE

Les élus de la Communauté de communes du Pays Mornantais (COPAMO : 16 communes, 27 000 habitants) ont souhaité mettre en place une politique volontariste et globale sur le handicap, visant à promouvoir un territoire accessible à tous.

La délégation Rhône-Alpes Lyon, déjà bien engagée en faveur des personnes en situation de handicap, a proposé un accompagnement global avec une aide méthodologique à la conduite de projet, visant à définir et décliner la politique handicap sur le territoire par les responsables d'une part, et par les agents, d'autre part.

Un travail de partenariat et collaboratif a été réalisé entre la délégation Rhône-Alpes Lyon, le chef de projet de l'EPCI, les partenaires extérieurs (Cap Emploi, Carsat, Associations du territoire...) et les 80 agents de la COPAMO, qui a abouti à la réalisation d'une charte, et à sa communication en version dématérialisée dès mai 2014 sur le site de l'EPCI. La formation, quant à elle, a permis l'acquisition d'un socle commun de connaissances et l'harmonisation des pratiques d'accueil de l'ensemble du personnel.

Dans la continuité de ce projet, la COPAMO poursuit sa démarche coopérative et prévoit la mise en œuvre du plan de formation, proposant trois thématiques à

« La Charte d'accueil et d'accessibilité « Bien vivre en Pays Mornantais » vise à favoriser l'accès de tous les habitants et visiteurs à la vie du territoire, et à promouvoir l'entraide citoyenne. C'est un des outils de sensibilisation d'une démarche à plus grande échelle : mener une politique d'accessibilité, en conformité avec la loi de 2005, et promouvoir ainsi l'égalité des droits des citoyens et l'accès au même niveau de services.»

(Extrait : <http://www.cc-paysmornantais.fr>)



l'ensemble des agents des communes membres, dans l'optique d'une déclinaison opérationnelle de la charte :

- l'accueil des différents publics,
- l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap sur le temps périscolaire,
- la communication accessible à tous.

AGIR CONTRE L'ILLETTRISME : UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTÉE AU BESOIN DES AGENTS

Dans la fonction publique territoriale, entre 8 et 10 % des agents de catégorie C sont en difficulté avec les savoirs de base : lire, écrire et compter, soit environ 5 000 agents sur le territoire des trois départements de la délégation Rhône-Alpes Lyon (Ain, Loire, Rhône).

Au-delà des agents en situation d'illettrisme, d'autres personnels de catégorie C peuvent rencontrer des difficultés pour trouver leur place dans l'activité professionnelle à cause de leur manque de maîtrise de ces compétences clés.

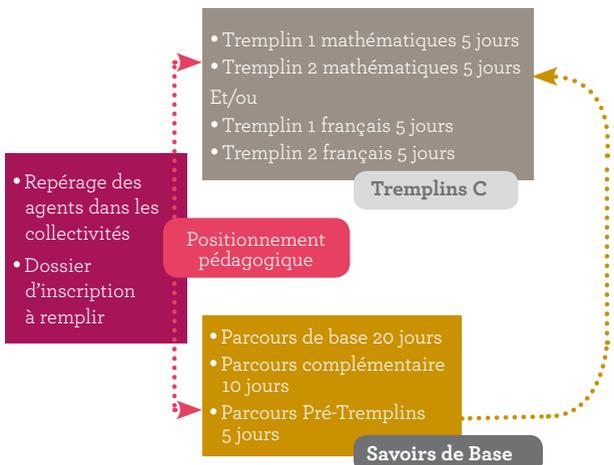
La délégation Rhône-Alpes Lyon propose aux agents et aux collectivités qui le souhaitent une offre de service en matière de :

- lutte contre l'illettrisme : les formations aux savoirs de base,
- remise à niveau en expression écrite et mathématiques pour les agents de catégorie C : les Tremplins C.

Ces offres de formation sont accessibles aux agents après un positionnement pédagogique qui permet de déterminer très exactement leurs besoins et de définir leur parcours de formation à travers différents modules.

314 agents ont pu ainsi obtenir une formation adaptée à leur niveau scolaire.

Afin d'aider les collectivités à identifier les agents qui pourraient bénéficier de ces dispositifs, la délégation régionale met à la disposition de l'encadrement et des services ressources humaines et formation, deux guides méthodologiques.



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

CERTIFIER LE PARCOURS DES ENCADRANTS AU CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES

La délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT accompagne le conseil régional Rhône-Alpes dans la mise en œuvre de son école du management, notamment au niveau de la certification du parcours en management des encadrants.

Cette certification vise à valoriser et labelliser le développement des compétences managériales des nouveaux cadres qui ont suivi les sessions de formation fixées dans le cadre du tronc commun en partenariat avec la délégation.

Ce parcours s'adresse aux agents encadrant depuis moins de deux ans et comporte plusieurs étapes.

Après un autodiagnostic des compétences managériales fourni par la délégation, les stagiaires suivent un tronc commun composé de cinq modules (fondamentaux du management, management stratégique, management du changement, animation et encadrement d'une équipe, gestion des conflits).

Des actions complémentaires peuvent être mises en place en fonction des besoins de chacun et un suivi personnalisé est effectué tout au long du parcours de formation. Enfin, le stagiaire doit remettre un rapport écrit et réaliser une présentation orale, afin d'obtenir la certification management.

25 agents ont obtenu leur certification pour **39 inscrits** sur quatre promotions.



CATHERINE PRADEL-ROLLET

Responsable du service accompagnement managérial au conseil régional Rhône-Alpes

Qu'est-ce qui vous a amené à mettre en place le parcours certifiant des encadrants à la région Rhône-Alpes ?

Avant la mise en place de ce parcours certifiant en 2011, la région proposait aux nouveaux encadrants, un cycle management dans lequel chacun faisait « son marché » en fonction de ses besoins individuels. Nous avons donc souhaité créer un parcours complet débouchant sur une certification, avec un triple objectif :

- constituer une promotion avec la mise en place d'une véritable dynamique de groupe et la création progressive d'un réseau,
- donner un poids à cette formation en reconnaissant les acquis via une certification,
- créer une culture maison du

management à la région Rhône-Alpes et l'accompagnement des managers formés avec la mise en place d'un réseau d'échanges de pratiques entre les participants.

Quel premier bilan tirez-vous de ce parcours après trois années de fonctionnement et quatre promotions ?

Il faut tout d'abord noter que si les trois premières sessions étaient réservées aux nouveaux encadrants, par la suite, ce parcours a été ouvert à tous, y compris aux plus expérimentés.

La plus grande partie des agents formés apprécie beaucoup le fait d'obtenir une certification, celle-ci marque en effet une reconnaissance institutionnelle de l'effort accompli.

Ils sont, de plus, très attachés à la crédibilité de cette certification. Cela veut dire que le niveau d'exigence devra être maintenu, tout

en restant compatible avec leur disponibilité.

Quelles évolutions de ce parcours envisagez-vous pour 2015 ?

Nous allons tout d'abord proposer un parcours certifiant pour les encadrants des lycées en revisitant les modalités de la certification pour l'adapter à la réalité de l'activité dans les lycées.

Nous souhaitons également réfléchir à une participation plus étroite des n+1 en les associant au choix du travail écrit de la certification, qui pourrait ainsi répondre à des questions ou des enjeux propres à la direction dans laquelle l'encadrant travaille. Enfin, nous allons sans doute étendre sur 18 mois au lieu de 12, les 20 jours de formation du parcours, afin de mieux répondre aux contraintes d'agenda des stagiaires.



FOCUS SUR UNE ACTION

METTRE EN ŒUVRE UN ITINÉRAIRE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Dans le contexte de l'aménagement des rythmes scolaires, et afin d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de cette réforme, la délégation Rhône-Alpes Lyon propose un itinéraire thématique « réforme des rythmes scolaires : accompagnement des collectivités, sa mise en œuvre ». Il vise la rencontre entre tous les acteurs de l'éducation concernés et s'adresse aux cadres des services enfance, éducation, jeunesse, aux coordinateurs ou chargés de mission, aux agents directement chargés de l'accueil des temps périscolaires (Atsem, agents de restauration, adjoints d'animation, animateurs), mais aussi, plus largement, aux autres professionnels, tels les éducateurs sportifs, les enseignants artistiques ou les musiciens intervenants, également mobilisés dans l'accompagnement de l'enfant.

Cette offre spécifique a pour objectifs :

- de mieux mesurer les enjeux de la réforme,
- d'identifier les acteurs concernés, les différents environnements institutionnels et métiers concernés par la réforme,
- de cerner le rôle de chacun (vers un rôle éducatif commun et partagé),
- de repérer, élaborer et utiliser les outils de la mise en œuvre de la réforme.

L'itinéraire se compose de 20 formations dont 4 exclusivement destinées aux cadres et visant à renforcer leurs compétences de pilotage de projets et de management de ressources humaines. Ainsi sont proposées des formations « Management et gestion d'une équipe d'animateurs » ou « Méthodologie de projet adaptée au projet éducatif de territoire ».

Les agents au contact quotidien d'enfants peuvent participer à des formations visant à approfondir leurs connaissances sur le développement et les rythmes de l'enfant, aborder la question du travail en équipe et de la cohérence éducative ou renforcer leurs compétences en animation, au travers de formations autour des jeux de société, des activités manuelles ou du conte.

Cette offre de formation est proposée et actualisée grâce à la participation active et à la reconnaissance de la délégation au sein des réseaux des différents partenaires institutionnels du Rhône : caisse d'allocations familiales, direction départementale de la cohésion sociale, inspection académique, en vue de collaborations constructives. Elle a pu être adaptée en formation intra, à la demande de certaines collectivités désireuses de former leurs équipes.



AURÉLIEN PACHES

Responsable formation, mairie de Bourg-en-Bresse

Ce parcours de formation a-t-il répondu à un besoin de votre

collectivité ?

Oui, car nous souhaitons améliorer l'accueil et la prise en charge des enfants sur les temps périscolaires et notamment sur le temps méridien.

Combien d'agents ont été formés ?

44 agents ont participé aux formations.

Quel retour avez-vous des agents ayant participé aux formations ?

Positif car cela a permis aux agents de revoir leur pratique, d'échanger entre collègues et de bénéficier de formation. Ils ont pris conscience de l'importance du périscolaire et ressentent les attentes des usagers. Certains ont élaboré des projets d'animation selon la période de l'année (bonne dynamique de certaines équipes).

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

PARTAGER DES PRATIQUES AUTOUR D'UNE POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

La métropole de Lyon anime une démarche partenariale « santé psychique et logement » qui réunit l'ensemble des acteurs du logement et de l'hébergement, de la santé mentale, de l'action sociale et des représentants des usagers et de leurs familles. Ce projet s'inscrit dans une rationalisation de la politique locale de logement pour les plus démunis. Il vise d'une part, à développer une meilleure interconnaissance des structures et acteurs intervenants dans le domaine « santé psychique et logement » et d'autre part, à mieux coordonner les différentes actions réalisées sur le terrain, en mettant en place des dispositifs de coordination locaux.

Afin de réunir des publics territoriaux, hospitaliers et privés, la collectivité a choisi une entrée par la formation-action des acteurs concernés sur chaque territoire identifié, en faisant appel au CNFPT Rhône-Alpes Lyon : 16 territoires sont concernés pour environ 150 personnes.

La délégation est sollicitée pour apporter un appui dans les domaines suivants :

- le développement d'une culture « santé psychique et logement » chez des acteurs issus d'horizons différents (bailleurs de logements sociaux, hôpitaux psychiatriques, CCAS, associations, services sociaux de la métropole, communes) afin de favoriser le travail en réseau,
- l'accompagnement à la mise en place d'une instance de coordination locale entre partenaires, afin de partager et de gérer localement les situations complexes et hétérogènes en lien avec le logement et en s'appuyant sur les outils existants dans les territoires,
- la formalisation d'une charte qui définit les modalités de fonctionnement et de déontologie de l'instance ainsi mise en place.



ANNE-CÉCILE DILE

Métropole de Lyon - Dispositifs habitat spécifique

« Ce cycle de formation est adapté à un ensemble de professionnels aux compétences variées : action sociale et médico-sociale, logement et hébergement, psychiatrie, etc. La formule proposée par le CNFPT leur donne en effet une culture commune des domaines d'intervention de chacun, tout comme un accompagnement méthodique approfondi permettant la création d'une instance locale de coordination « santé psychique et

logement » et le développement d'outils qui répondent aux besoins de tous les partenaires.

La Métropole de Lyon, en sa qualité de pilote de la démarche « santé psychique et logement », est satisfaite de constater le développement d'instances opérationnelles sur les territoires et d'entendre des partenaires locaux soulagés de pouvoir travailler ensemble sur ces situations. »

PROFESSIONNALISER LES ACTEURS DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Depuis 2013, le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon (cdg69) a engagé avec la délégation régionale Rhône-Alpes Lyon du CNFPT, une formation action sur les risques psychosociaux. Partage d'une culture commune sur le thème, actualisation des connaissances en fonction de l'état de la recherche, diagnostic de situations professionnelles, méthodologies d'intervention, repérage des acteurs et de leur rôle, font partie des objectifs majeurs et des exigences du projet. Un des enjeux est d'associer dans le groupe en formation, des professionnels confirmés de formation initiale et de positionnement institutionnel différents : médecins de prévention, psychologues du travail, ingénieurs de prévention, pour que chaque participant,

quel que soit son métier, élargisse son champ de connaissances, échange sur ses pratiques et participe à la construction d'une grille d'analyse partagée. Une formation de 6 jours fractionnés en sessions de 2 à 3 jours avec un retour d'expérience d'une journée programmée 6 mois après la formation a été mise en place. 20 professionnels ont participé activement à la dynamique engagée, un 2e groupe constitué principalement de nouveaux médecins et ingénieurs recrutés au cdg69 a débuté en décembre 2014.

Cette action s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre du PFPT signé le 6 mai 2014 entre le cdg69 et la délégation régionale.



SABINE TALER-LÉONARD

Directrice du pôle santé au cdg69

Quels éléments d'évaluation retenez-vous à l'issue de la formation ? Quels impacts avez-vous pu constater ?

Outre l'acquisition de connaissances et l'élaboration de précieux outils méthodologiques internes, cette action a fait disparaître les crispations existantes entre les professionnels sur les problématiques des risques psychosociaux (RPS) car elle a permis l'élaboration d'une approche partagée sur la question, beaucoup plus objective et dépassionnée.

Elle a également fait évoluer les approches et les pratiques des professionnels, médecins, ingénieurs prévention, psychologues du travail. Elle a favorisé l'émergence de nouvelles dynamiques de travail, plus riches, par la prise en compte collective des différents points de vue.

Dans la mise en œuvre d'un projet aussi ambitieux, avez-vous des préconisations à mentionner ?

Y a-t-il des conditions de réussite particulières à vérifier ?

Il y a des conditions de réussite préalables et valables tout au long de l'action et en particulier :

- la nécessité de bien définir, sur la base des constats réalisés par les professionnels, les attentes et les besoins,
- pour les professionnels formés, accepter l'idée de la non-connaissance, a priori de la manière d'appréhender la problématique RPS, savoir « désapprendre » pour pouvoir construire ensemble,
- pour l'établissement, soutenir et favoriser le temps de réflexion et d'échange en pluridisciplinarité, pour permettre de faire émerger l'innovation et la création de la technicité et de la méthodologie attendues.

Pour la formatrice, Christine Roussel Montfajon, deux conditions de réussite ont été fortement déterminantes dans le déroulement et l'implication des acteurs en formation :

- une maturation interne au Centre de gestion sur le sujet de la prévention des risques psychosociaux (groupe de travail piloté par les préventeurs),
- la co-construction du dispositif de formation, par les acteurs du cdg69 et le CNFPT, qui a permis une analyse fine des besoins, du périmètre et des objectifs de l'action.



POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

DÉLÉGATION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES LYON

18, rue Edmond Locard
 69322 LYON CEDEX 05
 Tél. : 04 72 32 43 00
 Fax : 04 72 32 43 21

LA DIRECTION RÉGIONALE

Géraldine HAKIM

Directrice régionale
 Françoise DESRAYAUD
 04 72 32 43 16

Sophie DAGORN

Directrice adjointe chargée
 de la formation
 Valérie GIRY
 04 72 32 43 69

Jean-Marc FOUREL

Directeur adjoint chargé des ressources
 Colette PALLUY
 04 72 32 43 67

ANTENNES DÉPARTEMENTALES

Antenne de l'Ain

Maison des communes
 119, chemin de Bellevue - 01960 PERONNAS

Antenne de la Loire

24, rue d'Arcole - 42000 SAINT-ÉTIENNE

RESPONSABLES

Éric LE BORGNE

Françoise BOYER
Marion BRUN

SECRÉTARIAT

Annie PILLET
 Isabelle SALET
 04 37 62 11 60

Annie DELHOMME
 Marie-Christine CHAZAL
 04 77 49 68 30

UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE À VOTRE SERVICE

DÉVELOPPEMENT DES CARRIÈRES

Préparation filières administrative, technique,
 animation, culturelle, sociale, sportive
 Savoirs généraux et de base

Formation d'intégration des agents
 catégories B et C
 Repères et outils fondamentaux

Philippe BACCI, chef de service

Philippe BACCI

Brigitte MEZZATESTA

Maryse GRISCELLI
 04 72 32 43 64
 Marion GEORGES
 04 72 32 43 23
 Nathalie PITRE
 04 72 32 43 32
 Agathe BRESSON
 04 72 32 43 72

Isabelle MORENO
 04 72 32 43 42
 Gaëlle MANDRILLON
 04 72 32 43 74

MANAGEMENT DURABLE DES RESSOURCES

Anne AVRIL, chef de service

Management	Yasmine JULLIEN	Delphine VERY 04 72 32 43 31
Finances et gestion financière Affaires juridiques	Fanny FRANCE	Myriam KERGUILLEC 04 72 32 43 75
Gestion des ressources humaines	Céline CANALS	Sylvie RICCI 04 72 32 43 97
Accompagnement des parcours professionnels	Florence COTE	Laurence NEEL 04 72 32 43 38 Patricia ROUE 04 72 32 43 25
Communication institutionnelle Europe et international Informatique et système d'information Bureautique	Gilbert SEBLON	Delphine VERY 04 72 32 43 31 Corinne DUBREUIL 04 72 32 43 28
Formation professionnelle et recherche	Anne AVRIL	Patricia ROUE 04 72 32 43 25

CONTACTEZ LE RÉSEAU DES INSTITUTS

INSET d'ANGERS

rué du Nid de Pie
BP 62020
49016 Angers Cedex 01

INSET de NANCY

1, boulevard d'Austrasie
BP 20442
54001 Nancy cedex

INSET de MONTPELLIER

76, place de la Révolution
Française
34965 Montpellier cedex 2

INSET de DUNKERQUE

Halle aux sucres
9003, route du quai Freycinet
3-BP 5251
59379 Dunkerque cedex 1

INET

2a, rue de la Fonderie
BP 20026
67080 Strasbourg cedex

POPULATION

Christophe PAYM, chef de service

Culture, archives et documentation Sport	Christophe PAYM	Marie-Jo ESCANDE 04 72 32 43 37
Social, santé	Christine KOLODZIEJSKI	Virginie ROLAND 04 72 32 43 62
Enfance, éducation, jeunesse	Maud BERNIES	Cindy LACHAUME 04 72 32 43 78
Citoyenneté et population Sûreté et sécurité dans la ville (Police municipale)	Éric CHATILLON	Marie-Jo ESCANDE 04 72 32 43 37 Dominique LAPORTE 04 72 32 43 33

AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, INTERVENTION TECHNIQUE ET SÉCURITÉ

Sylvie GOTTARD, chef de service

Infrastructures et réseaux Maintenance des bâtiments tout corps d'état Maintenance des moyens techniques	Véronique LECLAIR	Florence BOURGOIN 04 73 23 43 24 Arlette RUIZ 04 73 23 43 47
Environnement Restauration Espaces verts et paysage Maîtrise de l'énergie	Christelle BESSON	Florence BOURGOIN 04 73 23 43 24 Sylvie CAULEUR 04 73 23 43 68
Sécurité: Prévention et opérations d'incendie et de secours Prévention et protection du public Sécurité des agents au travail Pompiers - préparation concours et examens professionnels	Sylvie GOTTARD	Elisabeth AUBERGER 04 73 23 43 19 Julie FREITAS 04 73 23 43 36
Développement local Architecture et construction	Danièle VULLIET	Julie FREITAS 04 73 23 43 36 Sylvie CAULEUR 04 73 23 43 68

RÉFÉRENT TERRITOIRES RURAUX DU RHÔNE

Rhône	Danièle VULLIET	Florence BOURGOIN 04 73 23 43 24
-------	------------------------	-------------------------------------

RÉFÉRENT HANDICAP

Accueil des agents en situation de handicap dans les formations	Patricia ROUE	Patricia ROUE 04 72 32 43 25
---	----------------------	---------------------------------

ÉVÉNEMENTS

Sensibiliser aux risques psychosociaux en utilisant les techniques du théâtre forum : un événementiel participatif.

Le théâtre forum permet d'aborder les sujets les plus complexes en veillant à ne jamais caricaturer les situations professionnelles, ni stigmatiser ou culpabiliser les participants. Il invite les spectateurs à devenir acteurs en favorisant leur prise de parole et en les incitant à rejoindre l'équipe de comédiens pour rejouer « autrement » la pièce proposée.



Cette initiative de la délégation, sur le registre de l'innovation pédagogique, a été saluée par les participants lors du bilan. Ils ont incité la délégation à renouveler cette action en 2015.

ÉLECTION AU CONSEIL RÉGIONAL D'ORIENTATION DU CNFPT DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES LYON



CATHERINE DI FOLCO A ÉTÉ ÉLUE, LE 20 OCTOBRE 2014, DÉLÉGUÉE INTERDÉPARTEMENTALE RHÔNE-ALPES LYON DU CNFPT.

Maire de la commune de Messimy (3 500 habitants) depuis 2008, présidente du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la métropole de Lyon depuis 2011, sénateur du Rhône depuis le 28 septembre 2014.



Les membres du CRO et la délégation régionale Rhône-Alpes Lyon du CNFPT ont souhaité, à l'issue de l'élection de Mme Di FOLCO partager un moment de convivialité et remercier Mme SASSO, déléguée sortante, pour son investissement durant toute la durée de son mandat.

DE GAUCHE À DROITE :

*Jean-Marc Fourel, directeur adjoint chargé des ressources ;
Géraldine Hakim, directrice régionale ;
Marie-Odile Sasso, déléguée sortante ;
Catherine Di Folco, déléguée interdépartementale ;
Sophie Dagorn, directrice adjointe chargée de la formation.*

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES LYON
18, RUE EDMOND-LOCARD - 69322 LYON CEDEX 05
TÉL. : 04 72 32 43 00 - FAX : 04 72 32 43 21
WWW.CNFPT.FR
